



Par la présente, en application des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal de Beaufort est invité à se réunir en la salle des séances de la maison communale de Beaufort pour délibérer sur les objets suivants :

Ordre du jour

En séance publique:

Ecole fondamentale

1. Approbation de l'organisation scolaire 2026/2027
2. Approbation du PEP (Plan d'encadrement périscolaire) 2026/2027

Administration générale

3. Approbation d'un devis et d'un crédit supplémentaire concernant le projet stabilisation de l'ancienne plate-forme ferroviaire entre Dillingen et Grundhof, suite à l'effondrement d'un ancien mur de soutènement (4/410/221313/18013)
4. Approbation des délibérations du conseil d'administration de l'office social régional des séances du 11 mars et 13 avril 2026

Urbanisme, aménagement communal et gestion des propriétés

5. Demande de lotissement concernant un terrain sis à Beaufort, 46, route de Haller – parcelle n° 47/3047
6. Demande de lotissement concernant un terrain sis à Beaufort, 10, Grand-Rue – parcelle n° 286/2035

Commissions, syndicats et délégations

7. Acceptation de la démission d'un membre de la commission de l'Environnement
8. Acceptation de la démission d'un membre de la commission des médias et de la communication

En séance à huis clos :

Ecole fondamentale

9. Organisation scolaire : affectation au poste C2-4 ACC 50% pour l'année 2026-2027

Beaufort, le 19 mai 2026

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le bourgmestre,
Jean-Luc Nosbusch

Le secrétaire communal,
Christophe Bastos
(contreseing art. 74 loi communale)

